Offre de parrainage spéciale printemps 2022 !!!

Parrainez un nouveau bateau et vous recevrez un bon d'inscription gratuit pour Le Championnat du Petit Lac 2023.

Comment ça marche….

- Le bateau parrain doit avoir participé au championnat du petit lac au moins une saison durant les 3 dernières années (2019/2020/2021) ou être inscrit pour la saison 2022. Si cette condition est remplie, le parrainage d'un nouveau bateau est possible.
- Le bateau parrainé ne doit **pas** avoir participé au Championnat Du Petit Lac durant les 3 dernières années (2019/2020/2021).
- Le parrain annonce son parrainage en envoyant un Email à l'adresse info@cdpl.ch en mentionnant le nom du bateau parrain et le nom du bateau parrainé.
- Le parrainage est validé par le comité CDPL après l'inscription du bateau parrainé et si le parrainage est conforme, le parrain recevra un bon d'inscription gratuit pour la saison 2023.
- Un parrain est limité à un parrainage par saison.
- Le comité du CDPL se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette offre à tout moment, sans préavis.